

Compte-rendu de la Commission Pédagogique du 12/03/26

Présents : D. CUSSAC, H. AUTHIER, E. JOUANUS, A. LE NAOUR, A.D. TERISSE, P. GANDIA, F. PUISSET, S. SIXOU, I. ALGANS, K. ANTRAYGUES, A. TOURETTE,-M. RASOTTO, M. VANSTEELANDT, K. REYBIER, N. COMPAGNE, M. WHITE-KONING, C. BON, Y SAINTE-MARIE, B. LAJOIE, E. BACHELIER, V. DOUIN, F. El Garah, étudiants ELUS.

Excusés :

C. ARELLANO, C. LABORDE, S. SERONIE-VIVIEN, B. SALLERIN, F BROUILLET, C. PASQUIER, C. RECOCHÉ-GUERIOT

1. Calendrier 2026-27 (F. CHAZALETTE et S. SIXOU)

La session 2 de l'UE Internat 2 de DFA1 a traditionnellement été positionnée la semaine (jeudi) de réouverture de l'université, qui précède la rentrée des DFA2 Internat (lundi 24/8 cette année), pour que les étudiants sachent au plus vite s'ils sont admis ou non en DFA2 (en général résultats le mercredi, donc 2 jours après la rentrée).

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1LO3OjSmHnv89BrngbAVuXT1MmMChoNkqhoWuc4_3HA/edit?gid=205868958#gid=205868958

Or il est difficile de mobiliser de enseignants à cette période au mois d'août, en absence de scolarité dont tous les membres ne rentreront dorénavant qu'une semaine après la réouverture de l'université (semaine du 24/8/26).

En accord avec les représentants étudiants et les membres de la Commission de pédagogie, il a donc été décidé que les **sessions 2 de l'UE Internat 2** de DFA1 aurait lieu cette année non pas le jeudi 20 août mais le **lundi 24 août 2026 et le jury au plus tard vendredi le 28** et l'année prochaine le **lundi 23 août 2027 et le jury au plus tard vendredi 27**.

Les 2-5 étudiants concernés feront donc leur rentrée le 24 et suivront les enseignements de l'UE PFH sans avoir la confirmation de leur admission jusqu'au jeudi ou vendredi.

Rajout post-Com Péda : retour sur les votes de la séance de CFVU le mardi 7 avril 2026

=> vote du calendrier universitaire **reporté à la prochaine CFVU** avec ajout du calendrier des formations pro (LP, Master et DNO) et détail des dates de jury, consultation des copies pour les calendriers proposés...

2. Présentation de la plateforme JoVE (P. PUISSET/ V. DAUDE)

JoVE (Journal of Visualized Experiments) est une plateforme de vidéos scientifiques utilisée à l'université de Toulouse.

Elle permet de visualiser des expériences et des protocoles de laboratoire.

C'est un complément aux cours pour mieux comprendre les notions scientifiques.

Elle est accessible via les bibliothèques universitaires pour les étudiants.

Lien pour accéder à la plateforme Jove : <https://app.jove.com/fr>

Tutoriel pour l'intégration des vidéos JoVE dans Moodle élaboré par le DAIP, et décomposé en 3 partie : <https://youtu.be/ZPBT811AsPs>

- ✓ ajouter une vidéo JoVE
- ✓ paramétrer Firefox pour utilisation du LTI
- ✓ paramétrer Chrome pour utilisation du LTI

D'autres tutos sont en cours d'élaboration (liste de lectures, quizz), et seront communiqués à la Commission Pédagogique dès leur mise en production.

Par ailleurs, si cette plateforme semble intéressante aux enseignants du Département de Pharmacie et si d'autres présentations de bases de données spécialisées sembleraient utiles, nécessaire Vincent Daudé (vincent.daude@utoulouse.fr) peut également montrer la base Embase, riche en ressources en pharmacologie, lors d'une prochaine commission pédagogique (<https://bibliotheques.univ-tlse3.fr/embase>).

3. L1 QBB : syllabus et calendrier (V. DOUIN/ F. EL GARAH/ E. BACHELIER) - [diaporama joint](#) (cliquer sur le lien)

La licence devrait ouvrir en septembre 2026, sous réserve de validation du programme (syllabus) de première année et des modalités de contrôle des connaissances (MCC) par la CFVU.

Elle vise à former des techniciens supérieurs spécialisés dans la qualité de production des biothérapies.

Pour l'année 2026-2027 (L1), la promotion sera limitée à 24 étudiants, en lien avec les besoins du marché.

Le syllabus et les MCC ont déjà été approuvés à l'unanimité par la Commission pédagogique.

4. Initiation à la « Transition Ecologique et Sociétale En Santé (TESSES) » (H. AUTHIER/ A. TOURETTE)- [syllabus joint](#) (cliquer sur le lien)

Cette Initiation, mise en place à la rentrée 2026-2027, répond à une demande du ministère.

Il sera intégré aux cursus DFG2 et DFG3. Les étudiants en passerelle devront uniquement valider les UE de DFG3 et participer à une journée de transition obligatoire commune à toute l'UT.

5. R3C Industrie : DES Industrie-Recherche (S. GIROD) - [word joint](#) (cliquer sur le lien)

Le suivi des étudiants est assuré par des tuteurs, mais il est proposé de reconnaître leur implication en déclarant des heures, car seule une dizaine de personnes est actuellement engagée dans la filière.

Une réunion nationale avec les étudiants a eu lieu le 19 mars.

Le suivi des étudiants s'appuie également sur un portfolio. ([doc joint](#) ; [cliquer sur le lien](#))

6. Modifications syllabus 2026-27 (F. CHAZALETTE et S. SIXOU)

A/UE opt FINS DFA : régularisation 2024-25 CFVU du 17 mars 2026

Etudiants inscrits :

2024-25 : 0 inscrits (=> UE passée inaperçue)

2025-26 : 34 inscrits

⇒ Argumentaire préparée pour la CFVU

Besoin de valider au sein du second cycle des études pharmaceutiques l'UE FINS optionnelle, associant le contenu des 2 unités d'enseignements obligatoires, FINS1 et FINS2 dispensées comme UEs transversales des étudiants de l'UFR Santé, respectivement en seconde et troisième année de pharmacie.

La mise en place des UEs FINS obligatoires de 1 ECTS chacune (14h d'enseignement interprofessionnel en sante) répondait à l'arrêté ministériel du 10 novembre 2022.

Cette UE FINS optionnelle a été organisée parallèlement pour permettre, en 2024-25 et 2025-26

uniquement, aux étudiants en 4eme année de pharmacie qui le souhaitent, d'acquérir les compétences des UE FINS 1 et FINS 2 non proposées durant leur premier cycle. Elle remplaçait l'UE optionnelle de 2eme cycle, C2I-ms (certificat numérique-métiers de la santé), devenue obsolète et correspond, comme les autres UE optionnelles proposées au sein du Département, a 3 ECTS pour 28 heures d'enseignements.

ACCEPTÉ en CVFU le 17 mars 2026

B/L1 QBB cf Paragraphe 3. plus haut

- ✓ Syllabus CFVU fin 2025
- ✓ MCC CFVU 7 avril 2026
- ✓ puis responsables des 4+1 UE de Biochimie/Génomique à identifier en avril-mai 2026

Rajout post-Com Péda du 7 avril 2026 : MCC à revoir (report de note des CC)

C/Syllabus Certification de formation TESSES cf Paragraphe 4. plus haut

- ✓ Pas d'ECTS
- ✓ si DFG validé
- ✓ + présence conférence Cyclamed lors de la journée du futur proche en octobre

Rajout post-Com Péda du 7 avril 2026 : Accepté avec félicitations sur l'initiative !

D/Modifications de MCC : CFVU du 7 avril 2026

- **Suppression de 5 CC de la partie théorique (CT : 100% au lieu de 80%) :**

DFG2 : 2 au S3, 1 au S4 et **DFG3** : 2 au S5

UE Formulation et fabrication des médicaments	Sophie Cazalbou	4.6	DFG2	S4
UE Biopharmacie	Sophie Cazalbou	5.7	DFG3	S5
UE 3.3 Biochimie métabolique et explorations	Sophie Sixou et Nicolas Delcourt	3.3	DFG2	S3
UE 3.7 Méthodes d'analyse du génome	Sylvie Monferran et Bettina Couderc	3.7	DFG2	S3
UE 5.3 VASAM 3 Biotechnologies et biothérapies	Sylvie Monferran et Bettina Couderc	5.3	DFG3	S5

. **Service de Galénique**, 2 CC d'UE de DFG2 et DFG3 : notes très élevées aux CC qui font perdre de l'importance aux CT

. **Service de Biochimie, Biologie Moléculaire, Génétique et Biotechnologies**, 3 CC en DFG2 et DFG3 : manque de moyens humains, 2 enseignants en CLM depuis mars 2025 ou RQTH depuis 4 ans, incapacité à assurer ces 3 CC

. Il reste cependant encore **3 CC en DFG2** (1 au S3 et 2 au S4) et **4 en DFG3** (2 au S5 et 2 au S6).

- **UE 5.7 Biopharmacie** : trop bonnes notes en TP !!! => Diminuer % note pratique pour arriver à une répartition 85% note CT et 15% note pratique, au lieu de 80/20%.

Rajout post-Com Péda du 7 avril 2026 : refusé, demande d'accompagnement des étudiants si suppression (annales, auto-évaluations)

- **Modification MCC, pour tout étudiant de DFA2 partant en stage à l'étranger :**

L'objectif est que les étudiants aient une réflexion à faire sur leur stage, et un « rendu » qui pourra leur servir pour mettre en valeur leur expérience devant un futur recruteur par exemple, et qu'ils laissent suffisamment d'informations pour aider les étudiants des promotions suivantes à partir.

« Pour tout stage effectué à l'étranger, quel que soit le parcours, la validation sera faite sur la base des 3 documents suivants à rendre dès le retour à la scolarité de 2ème cycle et au responsable pédagogique des conventions à l'étranger : fiche d'informations pratiques sur le stage, fiche rapport descriptive et poster individuel. Les consignes et maquettes vierges de ces documents sont disponibles dans l'espace Moodle des stages à l'étranger. Pour les étudiants du parcours Industrie - recherche, le rapport de stage tient lieu de fiche rapport descriptive. Le droit aux congés payés ne s'applique pas pour les stages à l'étranger. »

Dans Apogée, proposition d'un menu déroulant au sein du dernier trimestre des stages hospitaliers Officine/internat et d'application pour Industrie afin d'identifier la réalisation des stages France/Etranger. LA mention de stage à l'étranger apparait ainsi sur les relevés de notes.

Rajout post-Com Péda du 7 avril 2026 : Accepté avec félicitations sur l'initiative !

E/Autres modifications à prévoir

- DES officine (Fabien et Marieke) => Dérogatoire : MCC Com. Péd. du 16/4/26
- DES Industrie (Cécile et Sophie) => Dérogatoire : MCC Com. Péd. du 16/4/26

7. Prochaine Commission Pédagogique

16 avril 9h00 -12h00